



No de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la Séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 2 octobre 2017 à 20 h à la salle du Conseil, située au 405C, montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents madame la conseillère Annie Lussier, messieurs les conseillers Gaéтан Boulerice, Claude Poissant, Daniel Racette et Alain Poissant. Était absent monsieur le conseiller Sylvain Seyer.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. La Directrice générale et secrétaire trésorière, Christine Tremblay, était présente. La séance débute à 20 h.

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public
6. Dépôt de la correspondance du mois
7. **LÉGISLATION**
  - 7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2017
8. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
  - 8.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois de septembre 2017
  - 8.2 Embauche d'un journalier-opérateur-saisonnier – Fernand Leduc
  - 8.3 Embauche d'un journalier-opérateur-saisonnier – Michel A. Lefebvre
9. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
  - 9.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles - Le conseiller, Monsieur Daniel Racette
10. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 10.1 Comité du service de la sécurité incendie- Le conseiller municipal, Monsieur Gaéтан Boulerice
  - 10.2 Comité du trio du service de la sécurité incendie- Le conseiller, Monsieur Gaéтан Boulerice
  - 10.3 Comité de parrainage Sûreté du Québec - Le conseiller, Monsieur Claude Poissant
11. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
  - 11.1 Responsable de la gestion du réseau routier - Le maire, Monsieur Ronald Lécuyer
12. **GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE**
  - 12.1 Comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller Sylvain Seyer
13. **GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**
  - 13.1 Responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées- Le conseiller Alain Poissant
  - 13.2 Précisions sur la cession de terrains à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) pour l'agrandissement de l'école primaire Saint-Édouard
  - 13.3 Précision sur l'achat d'une partie de terrain désignée par le lot numéro 3 991 582
  - 13.4 Demande de dérogation mineure concernant une subdivision pour le lot projeté numéro 6 134 898
  - 13.5 Demande de dérogation mineure concernant un agrandissement sur le lot transitoire projeté numéro 6 073 573
  - 13.6 Ouverture des soumissions pour les services professionnels pour l'opération des ouvrages de traitement des eaux usées
14. **GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE**
  - 14.1 Comité de la bibliothèque et de la culture - La conseillère Annie Lussier
15. **GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
  - 15.1 Responsable de la gestion des technologies de l'information – La conseillère Annie Lussier
16. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
17. **VARIA**
18. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**



No de résolution  
ou annotation

### 17-10-134 Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 octobre 2017, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Prénoms	Statut	Nom	Statut	Statut
# 1	Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	P	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE

**Deux personnes dans la salle**

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC :**

Madame Marie-Hélène Dutil du 5 rue Derome demande à ce que la Municipalité engage une brigadière scolaire pour traverser la rue Principale, plus précisément au coin de la rue Derome. Dès l'an prochain, ses enfants n'auront plus accès à l'autobus scolaire. Elle a aussi appelé le député et la commission scolaire à ce sujet. De plus, elle souhaite que les trottoirs soient déneigés.

**CORRESPONDANCE :** La correspondance a été déposée par la secrétaire-trésorière.

### 17-10-135 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2017

**IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2017, tel que rédigé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Prénoms	Statut	Nom	Statut	Statut
# 1	Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	P	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE

### 17-10-136 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois

**CONSIDÉRANT QUE** la Directrice générale, en vertu du *règlement n° 150 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire*, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

**IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER** l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 131 960,40 ; **ET QUE** ce rapport soit classé sous le numéro 2017-10 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Prénoms	Statut	Nom	Statut	Statut
# 1	Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE

### 17-10-137 Embauche d'un journalier-opérateur-saisonnier

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur général adjoint a rencontré Monsieur Fernand Leduc afin de confirmer son intérêt pour le poste de journalier-opérateur-saisonnier ;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Fernand Leduc a occupé le poste de journalier-chauffeur-saisonnier lors des périodes hivernales 2015-2016 et 2016-2017 ;

**II EST PROPOSÉ D'AUTORISER** la Directrice générale à procéder à la signature du contrat de travail avec monsieur Fernand Leduc afin **DE L'EMBAUCHER** au poste de journalier-opérateur-saisonnier pour la saison hivernale 2017-2018 **ET QUE** les conditions de travail ainsi que la description de tâches déterminés dans la confirmation d'emploi fassent parties intégrantes de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Prénoms	Statut	Nom	Statut	Statut
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	P	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE



No de résolution  
ou annotation

### **17-10-138 Embauche d'un journalier- opérateur-saisonnier**

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur général adjoint a rencontré monsieur Michel A. Lefebvre afin de confirmer son intérêt pour le poste de journalier-opérateur-saisonnier ;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Michel A. Lefebvre a occupé le poste de journalier-chauffeur-saisonnier lors des périodes hivernales 2015-2016 et 2016-2017 ;

**II EST PROPOSÉ D'AUTORISER** la Directrice générale à procéder à la signature du contrat de travail avec monsieur Michel A. Lefebvre afin **DE L'EMBAUCHER** au poste de journalier-opérateur-saisonnier pour la saison hivernale 2017-2018 **ET QUE** les conditions de travail ainsi que la description de tâches déterminés dans la confirmation d'emploi fassent parties intégrantes de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O				
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P				
# 3 Claude Poissant	O	Maire :					
# 4 Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :					
				ADOPTE A L'UNANIMITE			√
				ADOPTE A LA MAJORITE			
				REJETE			

#### **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**

##### **Rapport du responsable de la gestion du matériel et des immeubles – Le conseiller Daniel Racette**

- Rien de spécial à signaler.

#### **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

##### **Rapport du responsable du comité du service de la sécurité incendie – Le conseiller Gaétan Boulerice**

- Journée portes ouvertes à la caserne. Annonce dans le Bulletin municipal et sur l'afficheur numérique.

##### **Comité du trio du service de la sécurité incendie – Le conseiller Gaétan Boulerice**

- Rien de spécial à signaler.

##### **Comité de parrainage Sûreté du Québec– Le Conseiller Claude Poissant**

- Rien de spécial à signaler.

#### **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**

##### **Rapport du responsable de la gestion du réseau routier – Le maire, M. Ronald Lécuyer**

- L'asphaltage du rang des Sloan s'est terminé aujourd'hui. L'inspection et les corrections restent à être faits par le responsable des travaux publics.

#### **GESTION DES LOISIRS ET DE LA FAMILLE**

##### **Rapport du responsable du comité de gestion des loisirs et de la famille – Le conseiller Sylvain Seyer**

- Absent.

#### **GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

##### **Rapport du responsable de la gestion de l'environnement et de l'assainissement des eaux usées – Le conseiller Alain Poissant**

- Rien de spécial à signaler.

### **17-10-139 Précisions sur la cession de terrains à la Commission scolaire des Grandes Seigneuries (CSDGS) pour l'agrandissement de l'école primaire Saint-Édouard**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a adopté la résolution 17-03-032 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution numéro 17-03-032 fait référence au plan P017 ;

**CONSIDÉRANT QUE** les nouveaux développements dans le dossier impliquent de nouvelles dimensions et donc de considérer les plans P018, P019 et P020 ;

**IL EST PROPOSÉ DE CÉDER** le terrain nécessaire à l'agrandissement de l'école primaire Saint-Édouard à la Commission scolaire des Grandes Seigneuries ; **QUE** la partie du lot numéro 3 991 582, la partie du lot numéro 3 991 581 et la partie du lot numéro 3 991 882 soient cédées tel qu'il apparaît aux plans annexe P018, P019 et P020 ; **ET QUE** l'arpenteur-géomètre et un Notaire soient mandatés afin de finaliser la cession du terrain.



No de résolution  
ou annotation

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

**17-10-140 Précision sur l'achat d'une partie de terrain désignée par le lot numéro 3 991 582**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a à cœur que le projet de l'agrandissement de l'école de Saint-Édouard émerge ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a adopté la résolution 17-02-020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a effectué une offre d'achat pour les dimensions concernées sur le plan P018 déposé en annexe et que les dimensions établies sur le plan P017 ne sont plus valides pour ce dossier qui concerne la partie du lot numéro 3 991 582 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité devra valider les dimensions avec un arpenteur-géomètre préalablement à la transaction chez le Notaire ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a effectué un dépôt de trois mille dollars (3 000 \$) lors de la signature de l'offre d'achat ;

**IL EST PROPOSÉ QUE** la Municipalité **HONORE** ses engagements ; **QUE** la direction générale soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tout document requis pour conclure la transaction **ET QUE** tous les frais occasionnés par les ententes et la transaction soit **PAYÉS** à même le surplus non affecté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 - Gaétan Boulerice	P	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

**17-10-141 Demande de dérogation mineure concernant une subdivision pour le lot projeté numéro 6 134 898**

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution numéro 17-07-101 a été adoptée ;

**CONSIDÉRANT QUE** la résidence principale est localisée dans un ancien secteur où la superficie des lots est dérogoire en quelques endroits ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'opération cadastrale proposée créera un lot de 1 012,6 mètres carrés sur le lot projeté numéro 6 134 898, ce qui entraîne un lot dérogoire ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette opération cadastrale proposée déroge à la norme prescrite de l'article 19, édictée dans le règlement de lotissement numéro 2015-260 ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande de dérogation mineure est conforme aux critères établis dans le règlement relatif aux dérogations mineures numéro 2015-262 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet proposé ne cause aucun préjudice au voisinage ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'avis public a été publié, conformément aux critères prévus au sein règlement relatif aux dérogations mineures numéro 2015-262 ;

**IL EST PROPOSÉ D'ACCORDER** la demande de dérogation mineure pour l'opération cadastrale visant le lot projeté numéro 6 134 898 **ET QUE** le permis de lotissement soit émis conformément aux règlements d'urbanisme en vigueur.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O		
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 - Claude Poissant	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 - Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE	

**17-10-142 Demande de dérogation mineure concernant un agrandissement sur le lot transitoire projeté numéro 6 073 573**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les scénarios possibles ont été examinés afin de limiter l'impact de l'agrandissement projeté sur le milieu ;



No de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT QUE** l'agrandissement projeté occasionnera une marge dérogatoire de 1,22 mètres à l'arrière du bâtiment et une marge latérale dérogatoire à l'avant de 0,29 mètre en vertu des plans P018, P019 et P020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette opération cadastrale proposée déroge à la norme prescrite pour la zone P-1, édictée dans le règlement de zonage numéro 2015-259 ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande de dérogation mineure est conforme aux critères établis dans le règlement relatif aux dérogations mineures numéro 2015-262 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet proposé ne cause aucun préjudice au voisinage ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'avis public a été publié, conformément aux critères prévus au sein règlement relatif aux dérogations mineures numéro 2015-262 ;

**IL EST PROPOSÉ D'ACCORDER** la demande de dérogation mineure pour l'agrandissement sur le lot transitoire projeté numéro 6 073 573 **ET QUE** le permis de construction soit émis conformément aux règlements d'urbanisme en vigueur.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	O		P	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 - Claude Poissant	O	Maire :		REJETE	
# 4 - Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :			

**17-10-143 Ouverture des soumissions pour les services professionnels pour l'opération des ouvrages de traitement des eaux usées pour les années 2018-2019 et 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** l'administration a été en appel d'offres sur le site Internet du système de service électronique d'appel d'offres (SEAO # 2882017) pour des Services professionnels pour l'opération des ouvrages de traitement des eaux usées ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu trois soumissions à la date et à l'heure prescrites, soit celles des firmes suivantes :

- AMEC FOSTER WHEELER
- SIMO MANAGEMENT INC.
- NORDIKEAU INC.

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à l'article 936.0.1.1 du Code municipal (ci-après nommé Loi), les soumissions doivent être évaluées par système de pondération ;

**CONSIDÉRANT QU'**après analyse des clauses administratives obligatoires, seulement la soumission de la firme Amec Foster Wheeler était conforme au devis ;

**CONSIDÉRANT QUE** Amec Foster Wheeler se qualifiait conformément aux documents d'appel d'offres en ayant un minimum de 70 points ;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à cette qualification préliminaire, le Comité de sélection a procédé à l'ouverture de l'enveloppe scellée « Offre de prix » ;

**CONSIDÉRANT QUE** le prix soumis pour la période de trois ans (3), taxes incluses, se lit comme suit ;

Soumissionnaire	Prix soumis taxes incluses
AMEC FOSTER WHEELER	102 679,57 \$

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité de sélection a procédé au calcul pour obtenir le pointage final, conformément aux exigences de la Loi et que le pointage final se lit comme suit ;

- AMEC FOSTER WHEELER **12.51**

**CONSIDÉRANT QUE** tel que prescrit par l'article 936.0.1.1 de la Loi, le conseil accorde le contrat au soumissionnaire qui a déposé sa soumission conforme au devis, dans les délais fixés ;

**IL EST PROPOSÉ D'OCTOYER** le mandat de services professionnels pour l'opération des ouvrages de traitement des eaux usées, dans le cadre de l'appel d'offres numéro 2882017 à la firme *Amec Foster Wheeler*; **QUE** le conseil autorise la dépense de 102 679,57 \$ taxes incluses pour ledit contrat; et **QUE** cette dépense sera payée à même le budget de fonctionnement.



No de résolution  
ou annotation

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	Statut	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O	
# 2	Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓
# 3	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE

## GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

### Rapport du responsable du comité de la bibliothèque et de la culture – La conseillère Annie Lussier

- L'activité sur la minéralogie a attiré 26 participants.

## GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

### Rapport du responsable du comité de gestion des technologies de l'information – La conseillère Annie Lussier

- Demande de soumission à la firme Virtuose pour mettre à jour le site internet au coût de 900 \$.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Marie-Hélène Dutil du 5, rue Derome tenait à féliciter et remercier Mylène Lavallée pour son beau travail à la bibliothèque.

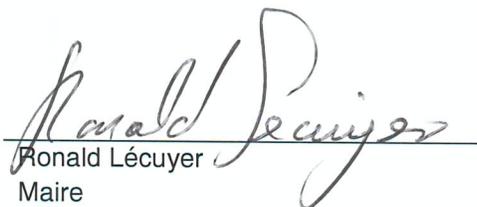
Monsieur Alain Dumouchel du 284A, rang La Frenière mentionne que l'accotement sur le rang des Sloan en direction de Sherrington est mal fait. À quelques endroits, il y a du gazon et quelques fois du gravier, c'est très dangereux.

## VARIA

### 17-10-144 Levée de l'assemblée

II EST PROPOSÉ DE LEVER la présente séance à 20 h 40.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	Nom	Statut	Statut	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 -	Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O	
# 2 -	Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓
# 3 -	Claude Poissant	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4 -	Sylvain Seyer	A	Maire suppléant :		REJETE

  
Ronald Lécuyer  
Maire

  
Christine Tremblay, oma  
Directrice générale &  
secrétaire trésorière